



## RELEVÉ DE FRAIS D'ARBITRAGE

**SAISON 2024/2025**

**Mois de :**

**Arbitre :**

RENCONTRE ARBITRÉE	COMPÉTITION	DATE	HEURE	LIEU	MONTANT	ACCORD CDA
<b>arbitre senior - Indemnité d'arbitrage 40€ + indemnité déplacement 10€</b>						
<b>RENCONTRES NON JOUÉES TOUTES CATÉGORIES - Indemnité 10€</b>						
<b>SUIVIS 40€</b>						
<b>TOTAL À PAYER</b>					<b>0,00 €</b>	

Case réservée au Comité

Signature :

Date :

Le montant total de vos notes de frais d'arbitrage sera payé par virement bancaire.  
 Merci de fournir un RIB (avec codes IBAN et BIC) au Comité et de signaler toute modification de vos coordonnées bancaires.

Banque : Crédit Mutuel

Virement du :

Association déclarée sous le numéro 69/240 (loi de 1901) SIRET 314.975.509.00014 - URSSAF 7577291843292.001.011